

en piste

REGROUPEMENT NATIONAL DES ARTS DU CIRQUE
NATIONAL CIRCUS ARTS ALLIANCE

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Approuvée par : Conseil d'administration d'En Piste

Date : 9 juin 2026

Révision prévue : 2031

PRÉAMBULE

La présente politique permet à En Piste d'encadrer ses décisions relatives aux questions de développement professionnel ainsi que de faire connaître ses orientations à ses membres et à ses partenaires. Elle définit les balises à l'intérieur desquelles l'organisme oriente, développe, met en place et assure le suivi de ses services de développement professionnel.

CADRE DE RÉFÉRENCE

MISSION DE L'ORGANISATION

En Piste mobilise, rassemble, oriente le milieu national du cirque en vue de créer des conditions propices à l'innovation, à la créativité, à la diversité et la santé du secteur dans une quête d'excellence.

La mission se réalise à travers six grands mandats : vie associative, concertation, représentation, valorisation des arts du cirque, soutien à la créativité et au développement professionnel, mobilisation des ressources.

CADRE RÉGLEMENTAIRE

La présente politique s'applique en respect et en complémentarité des Lois et politiques desquelles relève En Piste:

- [Règlements généraux](#) d'En Piste
- Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, du cinéma, du disque, de la littérature, des métiers d'art et de la scène (S-32.1)
- Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (D-8.3)
- Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels (LQ 2021, c. 25)
- Le programme Intervention-Compétences et Compétence Culture en général
- Politique d'Équité diversité et inclusion d'En Piste (en cours d'élaboration)
- [Politique contre le harcèlement et les violences à caractère sexiste](#)
- Toute autre loi ou tout autre programme de subvention desquels En Piste pourrait relever selon l'évolution de son mandat et les opportunités

LEXIQUE DE RÉFÉRENCE

[Définir les termes clés utilisés dans la politique]

Développement professionnel est un processus continu d'acquisition de compétences et de connaissances pour améliorer sa pratique et faire progresser sa carrière. Il englobe des activités comme des formations, des ateliers, l'expérience acquise au quotidien ou l'adaptation aux changements de son secteur d'activité. Il vise à maintenir et à parfaire les compétences nécessaires à son métier et l'évolution de son profil professionnel, ce qui profite à la fois à l'individu et au secteur.

Formation continue désigne le type de formation complémentaire à (ou en remplacement de) la formation initiale qui permet aux professionnel.les d'acquérir de nouvelles compétences ou de consolider des compétences déjà acquises tout au long de leur carrière afin de favoriser une adaptation aux techniques et monde du travail ou de se réorienter professionnellement. Les projets de formation continue soutenus par En Piste ne sont pas crédités.

Association professionnelle désigne toute association professionnelle d'artistes et de producteurs au sens de la Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, du cinéma, du disque, de la littérature, des métiers d'art et de la scène (S-32.1).

Artiste désigne tout artiste professionnel.le au sens de la Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, du cinéma, du disque, de la littérature, des métiers d'art et de la scène (S-32.1) et inclut, en ce sens les nominations spécifiques liées aux secteurs reconnus par En Piste.

Compétences sont les capacités d'un individu à exercer une fonction ou à réaliser une tâche. Le terme compétence réfère au « savoir-agir résultant de la mobilisation et de l'utilisation efficaces d'un ensemble de ressources internes ou externes dans des situations authentiques d'apprentissage ou dans un contexte professionnel. » (Ministère de l'Éducation du Québec, 2004)

En formation professionnelle et technique, la compétence fait référence à un ensemble intégré de connaissances, d'habiletés, de perceptions et d'attitudes permettant d'exercer correctement une fonction ou une tâche liée au métier choisi. (Office québécois de la langue française)

Compétence Culture est le comité sectoriel de main-d'œuvre en culture qui a pour mission de rassembler et d'outiller les associations et regroupements du secteur culturel afin d'œuvrer à la reconnaissance du professionnalisme et au développement des compétences des ressources humaines tout au long de leur vie professionnelle.

Main-d'œuvre culturelle désigne l'ensemble des personnes travaillant dans le secteur de la culture et des communications, et inclut donc des emplois variés tels que les artistes, les technicien.nes, les administrateur.rices et les travailleur.ses des industries culturelles. Elle englobe aussi les professionnel.les d'autres secteurs qui exercent une fonction dans une industrie culturelle.

Transition de carrière signifie la redéfinition de sa vie professionnelle en adéquation avec ses aspirations personnelles et professionnelles et selon ses valeurs et ses ambitions ou en raison de

plusieurs facteurs, notamment d'accidents, de blessures, de l'avancée en âge, de l'intermittence des contrats.

OBJECTIFS DE LA POLITIQUE

OBJECTIF GÉNÉRAL

L'objectif de la présente politique est d'établir les principes qui sous-tendent les orientations, les décisions et les processus de gestion des activités de développement professionnel d'En Piste.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- **Développer et actualiser les compétences professionnelles**

Permettre aux artistes, formateur·ices, technicien·nes et travailleur·ses culturel·les du milieu cirque d'acquérir, d'actualiser et d'élargir leurs compétences tout au long de leurs parcours, en réponse aux évolutions du secteur.

- **Assurer la transmission et la pérennisation des savoirs spécialisés**

Encadrer et formaliser la transmission des expertises afin de conserver les savoirs et préserver les compétences clés du milieu.

- **Accompagner tous les parcours et les transitions de carrières**

Accompagner la professionnalisation du milieu cirque dans sa diversité indépendamment des parcours.

- **Anticiper les besoins de compétences du milieu**

Porter et stimuler des réflexions stratégiques et prospectives quant aux défis et besoins de développement de compétences à venir.

- **Renforcer l'attractivité et la rétention de la main-d'œuvre spécialisée**

Favoriser des conditions propices au recrutement des professionnel·les et à la vitalité durable et croissante de l'écosystème du cirque

PRINCIPES DIRECTEURS

Cohérence : En Piste s'attèle à penser et accompagner le développement professionnel au regard de tous les autres axes stratégiques de développement du secteur au Québec et au Canada, qu'il s'agisse de diffusion, de création, d'entraînement, d'éducation, de numérique, de santé, de communauté, etc.

Spécificité : En Piste s'assure de bien identifier et cibler les spécificités du secteur du cirque en matière de besoin de formation par rapport au reste du milieu culturel afin d'offrir des services adaptés et spécifiques.

Pluralité : En Piste reconnaît la diversité du milieu du cirque afin répondre au mieux aux enjeux, aux besoins, aux réalités et aux ressources variées de tous.tes, dans la mesure de ses capacités.

Adaptation : En Piste veille à conserver souplesse et réactivité afin de s'adapter aux évolutions du contexte et aux opportunités en prenant en compte leur impact sur les besoins et capacités de formation.

Collaboration : En Piste encourage le travail effectué en collaboration car il croit fermement qu'il est plus riche, en offrant différentes perspectives, expertises et savoir-faire et en permettant de travailler de manière plus efficiente, intelligente, stimulante.

Qualité de l'enseignement : En Piste développe des contenus et des outils pédagogiques de qualité. Pour ce faire, il fait appel à des artistes et des travailleur.ses culturel.les reconnu.es pour leur expertise, qui contribuent à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations de ses différents programmes.

CHAMPS D'APPLICATION

PERSONNES VISÉES

Cette politique vise toutes les personnes impliquées dans nos activités de développement professionnel :

- Les personnes qui suivent nos formations : les artistes de cirque travailleur.ses autonomes en début, milieu ou fin de carrière, ou même en transition de carrière qu'ils et elles soient membres ou non membres. Les compagnies de cirque, les technicien.nes, les formateur.ices, les travailleur.ses culturelles, les écoles de cirque et éventuellement les programmeurs en lien avec le secteur des arts du cirque

- Bien que la majorité des formations soient offertes au Québec, les professionnel.les du cirque canadien.nes sont également visé.es par les programmes de développement professionnels d'En Piste
- Les personnes qui collaborent à nos formations : les formateur.ices , les bailleurs de fond, les membres du Conseil d'Administration, l'équipe d'En Piste
- Tous.tes collaborateur.trices éventuel.le.s

TYPES DE FORMATION

Toutes les formations, courtes et longues, portées par En Piste, qui ont pour objectif le développement professionnel de la main d'œuvre circassienne du Québec et du Canada, qu'elles que soit le format, qu'elles soient en ligne ou en présentiel, en groupe ou individuel, récurrente ou ponctuelle, en collaboration ou non.

RESPONSABILITÉS

DIRECTION

Direction générale

- Cibler les grands enjeux de développement de la main-d'œuvre du secteur
- Représenter le cirque dans les différents comités, Conseils d'administration et tables de concertations en lien avec le développement professionnel culturel
- Signer les ententes partenariales
- Épauler la responsable du développement professionnel

Conseil d'administration

- Entériner les décisions et les actions à entreprendre en matière de développement professionnel et adopter la politique

RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

- Concevoir et mettre en application la présente politique
- Assurer la veille des tendances et des enjeux en développement professionnel, des besoins des clientèles visées et des membres, de même que des obligations des bailleurs de fonds afin d'assurer

une cohérence entre les principes inhérents à la présente politique et l'écosystème dans lequel évolue En Piste

- Assurer l'adéquation de l'offre de formation en lien avec les besoins des clientèles
- Assurer la planification et la gestion des ressources financières, matérielles et humaines du service de développement professionnel

PERSONNEL - MEMBRES

Comptabilité

Soutenir la personne responsable du développement professionnel dans la gestion administrative des formations

Agent de Développement Numérique

Conseiller la personne responsable du développement professionnel dans ce qui a trait au domaine du numérique afin que le développement de compétences prenne en compte les enjeux et besoins spécifiquement liés au numérique

Direction des communications

Assurer le lien entre les offres de formation et toute autre action de liaison entre le développement professionnel et la communauté par l'intermédiaire de matériels de communication et de diffusion d'information

Les formateurs.ice.s

- Établir, en collaboration avec le responsable à la formation, les objectifs d'apprentissage de la formation
- Offrir le contenu de formation dans un climat propice aux apprentissages

Le milieu

Faire remonter à En Piste les besoins de formation identifiés

COMITÉ DE FORMATION

En Piste invite ponctuellement des comités consultatifs selon les besoins et les types de formation.

IDENTIFICATION DES BESOINS

Pour cibler les besoins de formation de son secteur, En Piste s'appuie sur différentes actions d'évaluation des besoins de formation, notamment :

- Des études régulières de besoins de formation, des consultations régulières auprès du milieu par l'intermédiaire de sondages généraux ou spécifiques, de discussions avec des acteurs clés du milieu et au besoin de comités consultatifs
- Les études à l'initiative de Compétence Culture, notamment les études de besoins réalisées pour les différentes chaînes et le Diagnostic RH
- L'analyse systématique des évaluations des participant.es à ses formations
- Des concertations avec les autres promoteurs de formation culturelle afin de saisir les besoins généraux et transverses, et de bénéficier des analyses, expériences et recommandations respectives de ces autres experts des mondes de la culture
- Des séances de réflexion et de travail avec les membres du CA d'En Piste afin de dégager les priorités du milieu et la pertinence de la direction à prendre, lorsque requis

PLANIFICATION DES ACTIVITÉS

En Piste se conforme et applique les règles de ses bailleurs de fonds. Selon les projets les calendriers de programmation, les processus de recrutement et d'évaluation, les frais d'inscription et honoraire ainsi que la facturation, peuvent varier.

MISE EN OEUVRE

Toutes les instructions sont publiées en amont et par projet sur notre site internet et chaque changement ou spécificité est annoncé sur les plateformes de communication sociale d'En Piste.

ÉVALUATION ET SUIVI

La politique de formation continue est évaluée régulièrement afin d'en assurer la pertinence et l'efficacité. Les critères suivants servent à mesurer son impact et à identifier les ajustements nécessaires :

- Clarté et accessibilité : la politique est-elle bien comprise et facilement applicable par les participant.es et les formateur.trices ?
- Adéquation avec les besoins du milieu : les formations répondent-elles aux attentes et aux réalités des professionnel.les de notre milieu ?

- Satisfaction des participant.es : la qualité et les formats des formations sont-ils jugés de qualité par les apprenant.es ?
- Impact sur la professionnalisation : la formation contribue-t-elle au développement des compétences et à l'avancement professionnel des participant.es ?

BUDGET ET RESSOURCES

ALLOCATION BUDGÉTAIRE

En Piste étant un organisme à but non lucratif, le financement du développement professionnel est assuré la plupart du temps par des partenaires qui soutiennent les activités par des subventions ou toute autre forme de contribution.

En Piste signe annuellement une entente avec Compétence Culture qui permet à la fois de payer le salaire du/de la responsable de la formation continue et financer une programmation annuelle québécoise de formations (par l'intermédiaire du programme Intervention Compétences). Le montant alloué à la programmation est ré-évalué chaque année. La partie des ressources en administration et en communication attribuée à cette programmation est également prise en charge par l'enveloppe.

En Piste produit des rapports d'activités afin de tenir ses partenaires bien au fait de l'utilisation des fonds.

D'autres bailleurs de fonds peuvent occasionnellement être sollicités, après approbation du Conseil d'administration, pour financer des formations en réponse à des besoins spécifiques. Dans ce cas, un montant s'ajoute à l'enveloppe de base et est traité séparément avec des montants attribués pour la gestion du projet et les communications.

En Piste se réserve le droit de débloquer un montant financier interne pour couvrir certaines formations, par exemple, pancanadiennes.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ DES DÉPENSES

MÉCANISME DE COLLABORATION

En Piste s'engage à adopter des pratiques de collaboration proactives en amont, en établissant une relation de confiance avec les autres promoteurs de formation qu'il considère comme des alliés. En Piste a identifié des collaborateurs selon une certaine proximité. Au sein de ce groupe, En Piste partage des réflexions sur les besoins de ses clientèles, sur ses calendriers, présente et développe ses stratégies en s'ajustant avec celles des autres. Cela permet de rester complémentaire et de couvrir un plus grand territoire.

Il en va de même avec les conseils régionaux de la culture au Québec, envers qui En Piste agit à titre de conseiller pour le développement des programmations locales dédiées au cirque.

En Piste collabore également avec d'autres organismes de service, de création et de diffusion cirque en mutualisant certains projets et en répondant aux besoins qui lui sont communiqués.

ÉVALUATION DE LA POLITIQUE

PROCESSUS DE RÉVISION

Le processus de révision de la présente politique devra considérer :

- Une analyse à jour des besoins de formation et la cohérence avec la présente politique
- L'évolution du mandat d'En Piste
- Les modifications des règles et des normes des programmes desquels il dépend
- L'évolution des ressources disponibles et des sources de financement
- L'évolution des meilleures pratiques en matière de gestion, de coordination et d'offre de formation continue et de ressources humaines ;

DISPOSITIONS FINALES

ADOPTION ET ENTRÉE EN VIGUEUR

La présente Politique est une mise à jour conséquente de la politique datant de 2013. Son entrée en vigueur est effective dès son adoption par le conseil d'administration le 9 juin 2026.

MÉCANISME DE RÉVISION

La présente politique doit être mise à jour au besoin ou au minimum tous les cinq (5) ans.

La mise à jour est adoptée par le CA.